

Publier, le 9 octobre 2020

## NOTE DE SERVICE N°1

### SOMMAIRE

○ ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Cette note doit être communiquée à tous les enseignants de l'école (y compris les remplaçants et les enseignants en congé).

### PLAN D'ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES - 2020/2021

Voici les modalités et quelques contenus du plan de formation de la circonscription, pour l'année en cours.

<b>CAS GÉNÉRAL (24 heures)</b> <b>DISPOSITIF 20D0740009</b>			
<b>Formations obligatoires 18 heures</b>			<b>Travail d'équipe 6 heures</b>
6H de français C1 : la compréhension	6H de maths C1 : une école sécurisante	6H à choix	6H de travail en équipe pour analyser les évaluations et mettre en place les remédiations suite au confinement
<b>Formations obligatoires public désigné : Les plans maths et français 18 heures</b>			

**Prêtez bien attention aux observations et restrictions éventuelles (public désigné, secteurs de collèges défini, lieux spécifiques ...).**

Comme l'an dernier, seuls deux remboursements par année scolaire et par personne seront possibles. **D'autre part, ces remboursements de frais de déplacement ne pourront être versés que si l'ordre de mission imprimé par vos soins, à partir de votre inscription GAÏA, est donné au formateur lors du présentiel. Par ailleurs, les formations qui n'auraient pas suffisamment d'inscrits seront probablement supprimées. Vous en serez informés, le cas échéant.** Certaines formations ne sont pas encore datées, elles le seront incessamment.

Enfin, **sur le site de la circonscription et sur votre convocation**, je vous remercie de **vérifier les heures et les lieux**, la quinzaine qui précède la formation, s'il vous plaît.

### CAS SPÉCIFIQUES

### PLAN D'ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES - 2020/2021

#### DIRECTEURS :

Les directeurs doivent s'inscrire à 12h de formation car ils ont déjà 6h de réunions statutaires. Pour cela, ils choisiront 6h de formation obligatoire en français ou en mathématiques et 6h à choix. Pour le cycle 1, ils choisiront la compréhension.

### ENSEIGNANTS À TEMPS PARTIEL :

- Un enseignant à 50 % fera 6h de formation obligatoire et 3h de formation à choix (en cycle 1, il choisira la compréhension). Pour les enseignants qui suivent des PES, comme ils ont 6h de suivi, ils ne devront choisir que 3h à choix.
- Un enseignant à 75 % fera 12h de formation avec 6h de formation en français ou en mathématiques et 6h à choix. Pour le cycle 1, il choisira la compréhension.

REFERENTS EDD : Ils devront choisir 18h de formation comme le cas général et déduiront 2h sur les 6h de jour de solidarité.

AMBASSADEURS DU NUMERIQUE : Ils devront choisir 18h de formation comme le cas général et déduiront 3h sur les 6h de jour de solidarité.

ENSEIGNANTS À TEMPS PARTIEL EN CONSTELLATION : L'enseignant concerné décidera avec le directeur du temps de participation sur le plan et en informera les formateurs.

### REMARQUES SUR QUELQUES SPECIFICITES

1/ Pour les **formations obligatoires MATHS Cycles 2 et 3 ACE**, il y a 50 places et l'inscription doit se réaliser en équipe de cycle.

2/ Pour la **formation obligatoire à choix sur la compréhension cycles 2 et 3**, il faudra prévoir des inscriptions d'équipe d'école.

3/ Pour les **formations à choix de circonscription**, nous proposons 3 ou 6 heures pour les équipes qui souhaiteraient approfondir la rédaction de leur projet d'école ou tout autre projet spécifique à l'école. Inscription d'équipe d'école obligatoire.

4/ Pour les **formations à choix de circonscription en histoire**, nous proposons un temps 2 qui n'a pas pu être réalisé avec Martine Koné l'année dernière sur comment enseigner l'histoire à partir de grands concepts. Cela permettra de bâtir des progressions d'équipe de cycle. Cette formation est ouverte aux enseignants de CM1, CM2, CM1/CM2 et CE2/CM1/CM2. Bien vous inscrire en équipe de cycle.

5/ Pour les **formations à choix de bassin** (plusieurs circonscriptions réunies), les places ne sont pas réservées et les inscriptions devront être rapidement réalisées.

6/ **Les offres départementales** sont plus importantes que ce que nous pouvons vous offrir en circonscription. Elles seront toutes présentes sur Gaia mais nous ne les avons pas toutes retenues.

Il faudra bien vous reporter au tableau présentant les formations de notre circonscription « Plan d'animations pédagogiques 2020/2021 ».

Vous pouvez nous contacter sans problème pour toute question : [stephanie.jacquier@ac-grenoble.fr](mailto:stephanie.jacquier@ac-grenoble.fr), [karine.dessaix@ac-grenoble.fr](mailto:karine.dessaix@ac-grenoble.fr) et [m-christin.Cosson@ac-grenoble.fr](mailto:m-christin.Cosson@ac-grenoble.fr)

**Accès Gaïa : Inscription du 12 octobre au 4 novembre inclus.**

SE REPORTER AU PAS A PAS EN PJ

Entrer le code de dispositif suivant : **20D0740009**

**GARDEZ BIEN UNE TRACE DES FORMATIONS QUE VOUS AVEZ CHOISIES. Vous pouvez consulter vos inscriptions et convocations sur « suivi de formation » sur Gaia.**

L'I. E. N.,



Sylvie REBET